PUSEY

Des vœux sous le signe de l'économie

Le maire, René Regaudie, a fait le point sur les zones commerciales Oasis 3 et Oasis 1, des dossiers qui lui tiennent à cœur.

Une minute de silence a été observée en mémoire des victimes de Charlie Hebdo, lors de la cérémonie des vœux, vendredi. A cette occasion, René Regaudie était entouré de tous les membres de son conseil municipal.

Il a notamment remercié l'équipe du RPI, la bibliothécaire Elyane, pour son travail remarquable et le personnel communal.

Après avoir fait un tour d'horizon des réalisations de l'année écoulée, qui restera marquée par la création de la bretelle, il a dévoilé les projets pour 2015.

Maison de santé. L'ouverture est prévue au printemps. Un dentiste, des infirmières, un kiné se sont déjà manifestés.

Lotissement Mont-Chanois. Les travaux débuteront au cours du deuxième semestre. La part consacrée à la voirie s'élève à 300.000 euros.

Terrain de pétanque. Le maire a promis sa réalisation rapidement.

Parkings. Dix-sept à dix-huit places en épis seront créées vers la salle des fêtes.

Café du Centre. L'ouverture est programmée pour début février. Il sera tenu par M. Giacomo, ancien propriétaire du restaurant La Rocade à Vesoul.

Les habitants, mais aussi les représentants du monde associatif et économique, étaient présents.

Bâtiments communaux. Les fenêtres et volets du presbytère vont être refaits, ainsi que les sols de l'école.

Lotissement en "L'Echelotte". Vingt-cinq parcelles de 8a70 à 14a seront commercialisées. La commune a déjà enregistré vingt réservations. Les constructions devront démarrer en fin d'année.

Oasis 1. Cette zone commerciale a 25 ans. Les bâtiments ne sont plus adaptés face aux exigences du marché. Deux sociétés privées se sont penchées sur ce dossier.

Liaison Oasis - Technologia. Ce projet est porté par la CAV. Cet aménagement permettra de désengorger le carrefour de la Vaugine. Coût : de 1 million à 1,2 million d'euros.

Oasis 3. Ce projet d'aménagement d'une nouvelle zone commerciale a été déposé par la Société Sopic. La ville de Vesoul a déposé un recours, ce qui retardera sa réalisation. René Regaudie a annoncé que cette nouvelle zone devrait générer deux-cents emplois. Les retombées financières pourront être de 200.000 euros pour la commune et 250.000 euros pour la CAV. A suivre...

Fleurs. Sylvie Manière, conseillère générale, a remis un bouquet et un diplôme à Philippe Girardet, cité au palmarès départemental pour son magnifique jardin fleuri.